

# Vélo-Cité Bordeaux Métropole - Vision 2030

## Notre vision rêvée pour 2030

En 2030, le vélo est au cœur du système de mobilité globale de la métropole de Bordeaux et de sa zone d'influence.

La part modale y est de 25% et sur une trajectoire croissante.

La solution vélo a participé à la transformation des territoires et des modes de vie et a contribué à la transition sociétale.

## Mission de notre organisation

Vélo-Cité a pour mission de rendre la solution vélo attractive et sûre pour tou·te·s sur la métropole de Bordeaux et sa zone d'influence.

## Nos ambitions

- **Des politiques publiques pro-vélo ambitieuses**  
Les aménagements cyclables sont planifiés sur un temps long et interconnectés à tous les échelons : géographiques, organisations territoriales, multimodalités. Ces aménagements suivent tous un cahier des charges qualitatif et les solutions sont inclusives.  
Le vélo est considéré et valorisé pour ses externalités positives : coût, bruit, pollution, climat, consommation d'espace public (fluidifiant l'ensemble des mobilités), santé, accidentologie, etc.
- **L'usage du vélo est fortement incité par les pouvoirs publics, les collectivités et les entreprises, et participe à un imaginaire collectif positif**  
L'incitation à l'usage du vélo est devenue une évidence.  
L'image du vélo est associée à un grand nombre de valeurs positives.
- **La fin d'une culture automobile dominante qui empêche le développement de la solution vélo**  
La solution automobile est dépriorisée par l'ensemble des décideurs.  
Les infrastructures automobiles sont progressivement recalibrées ou transformées en faveur des autres modes.
- **Un accès au vélo facile pour tout·e·s**  
Les infrastructures et services sont facilement accessibles à l'ensemble des publics ayant l'envie d'utiliser le vélo au quotidien.
- **Une filière économique vélo résiliente, exemplaire et locale**  
Les solutions et produits développés minimisent leurs impacts négatifs.  
Le développement économique autour du système vélo se fait prioritairement vers des acteurs locaux.

## Nos Principes d'actions

- **Une expertise d'usage**  
Vélo-Cité développe une expertise d'usage de la solution vélo. Elle produit des solutions techniques, des solutions d'usages, des données et des argumentaires.
- **Le développement de la pratique**  
Vélo-Cité développe activement des solutions et des partenariats qui agissent pour le développement de la pratique du vélo.  
Vélo-Cité contribue également à la création ou au développement d'acteurs qui agissent dans ce sens.
- **Le plaidoyer et la diffusion de notre vision**  
Vélo-Cité promeut sa vision auprès du grand public, des collectivités, des structures intercommunales et des entreprises.
- **Une démarche constructive et exigeante**  
Vélo-Cité intervient de manière constructive dans le débat public local, régional et national pour promouvoir la solution vélo en engageant si besoin un rapport de force.
- **Une indépendance et un engagement**  
Vélo-Cité est une association indépendante des partis politiques, des pouvoirs publics et des entreprises. Elle porte les revendications et propositions de ses adhérent·e·s.
- **La formation et la sensibilisation**  
Vélo-Cité forme et sensibilise tous publics au travers de ses programmes, événements, ateliers, etc.  
Elle s'attache à la montée en compétence de ses bénévoles, salarié·e·s et adhérent·e·s.